



Communiqué de presse
25 octobre 2019

Les acteurs de la chaîne de valeur des emballages en verre s'engagent en vue de 100% de recyclage d'ici 2029

Les acteurs de la filière verre ont remis à Brune Poirson, Secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire, une charte d'engagements « Verre 100% solutions », ce vendredi 25 octobre. Cette charte a pour ambition que jamais le verre ne devienne un déchet. Elle prévoit des engagements concrets afin de tendre vers 100% de recyclage du verre à horizon 2029 et a pour objectif de mobiliser tous les acteurs pour renforcer le tri du verre et soutenir son réemploi là où il est pertinent.

Imperméable, neutre, inerte, transparent et préservant les propriétés du produit qu'il contient, le verre est un matériau d'emballage de référence pour l'industrie alimentaire et non-alimentaire, ainsi que pour les consommateurs.

Pionnier du recyclage, recyclable à 100% et à l'infini, acteur du réemploi, le verre a toute sa place dans la transition d'un modèle linéaire « fabriquer, consommer, jeter » vers un modèle plus circulaire de l'économie. Les signataires partagent la vision de tendre vers le zéro déchet non valorisé, de mettre en œuvre des solutions durables tant d'un point de vue écologique qu'économique et d'inscrire l'emballage de demain dans une complémentarité de matériaux qui tous tendront vers un modèle circulaire.

Conscients de l'importance de cette transition, les signataires de la charte se sont associés au ministère de la Transition écologique et solidaire pour accélérer la mise en place des solutions tout au long du cycle de vie du verre.

Les acteurs de la filière verre s'engagent à :

→ **Atteindre 90% d'emballages en verre collectés pour recyclage d'ici 2025 et tendre vers 100% d'emballages en verre collectés pour recyclage à horizon 2029**, en :

- Augmentant le nombre de points d'apport volontaire ;
- Développant la collecte des emballages en verre consommés hors domicile, notamment avec l'appui des distributeurs-grossistes en boissons ;
- Soutenant les initiatives de collecte innovantes ;
- Poursuivant les efforts d'éco-conception.

→ **Renforcer la mobilisation pour faire du geste de tri une évidence au quotidien** à travers des campagnes de communication, nationales et territoriales, et en associant, en lien avec les collectivités territoriales, le tri à une cause citoyenne ou de proximité.

→ **Soutenir le réemploi là où il est pertinent :**

Les travaux menés dans le cadre des études de l'ADEME montrent l'intérêt d'un fonctionnement à l'échelle régionale des dispositifs de réemploi pour des produits locaux et consommés localement. Les signataires s'engagent donc à promouvoir le réemploi là où il est écologiquement et économiquement pertinent par :

- La création, en partenariat avec l'ADEME, d'un Observatoire du Réemploi, afin d'étudier les conditions de développement et de mise en œuvre du réemploi en vue de définir une trajectoire de croissance.
- Le test et le développement de modèles de réemploi lorsqu'ils sont adaptés au produit.

Contacts presse : VFC Relations Publics

Jessica Novelli – jnovelli@vfcrp.fr - Linda Amsellem – lamsellem@vfcrp.fr
Tel. : 01 47 57 67 77

Liste des signataires

- ADELPHE
- AMF (Association des Maires de France et des présidents d'intercommunalité)
- ANIA (Association Nationale des Industries Alimentaires)
- BDF (Brasseurs de France)
- BRF (Boissons Rafraîchissantes de France)
- CITEO
- FCD (Fédération du Commerce et de la Distribution)
- FEDALIM (Fédération des industries agroalimentaires)
- Fédération des Industries du Verre
- FFS (Fédération Française des Spiritueux)
- FFVA (Fédération française des Vins d'Apéritifs)
- FIAC (Fédération des industries des aliments conservés)
- FICT (Fédération française des industriels charcutiers, traiteurs et transformateurs de viandes)
- FNB (Fédération Nationale des Boissons)
- FNCG (Fédération des Industries des Corps Gras)
- GNI (Groupement National des Indépendants de l'Hôtellerie et de la Restauration)
- L'ALLIANCE 7 (Fédération des produits de l'épicerie et de la nutrition spécialisée)
- MEMN (Maison des Eaux Minérales Naturelles)
- PERIFEM (Association technique du commerce et de la distribution)
- SNFS (Syndicat français des sirops)
- SNTC (Syndicat National des Transformateurs de Cidricoles)
- UMIH (Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie)
- UMVIN (Union des Maisons et Marques de Vin)
- UNIJUS (Union Nationale Interprofessionnelle des Jus de Fruits)

Contacts presse : VFC Relations Publics

Jessica Novelli – jnovelli@vfcrp.fr - Linda Amsellem – lamsellem@vfcrp.fr
Tel. : 01 47 57 67 77